

INTRODUCTION

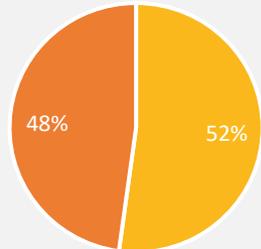
La transhumance est une pratique de longue date en Mauritanie où elle a évolué au cours des dernières décennies avec la raréfaction des routes empruntées par les troupeaux notamment affectés par une raréfaction des ressources. Par conséquent, des conflits peuvent survenir entre les agriculteurs et les éleveurs transhumants. Dans le cadre du Suivi des Mouvements de Transhumance, l'OIM met en œuvre un système d'alerte qui a pour objectif de recenser les mouvements inattendus de bétail et les conflits ou catastrophes liés à l'utilisation des ressources naturelles et aux interactions entre agriculteurs et éleveurs, de comprendre les modes de résolution de conflits existants et d'informer les autorités compétentes, dans l'objectif de réduire et prévenir les tensions dans les régions d'intervention. Ce tableau de bord présente les informations fournies par le biais de 21 informateurs clés, présents dans huit régions (Assaba, Brakna, Gorgol, Guidimakha, Hodh El Chargui, Hodh El Gharbi, Tagant et Trarza) pendant le mois de juin 2022.

	Évaluation menée sur le terrain	
	Évaluation menée auprès d'informateurs clés par téléphone	

TYPES D'ALERTE



Mouvements Evénements

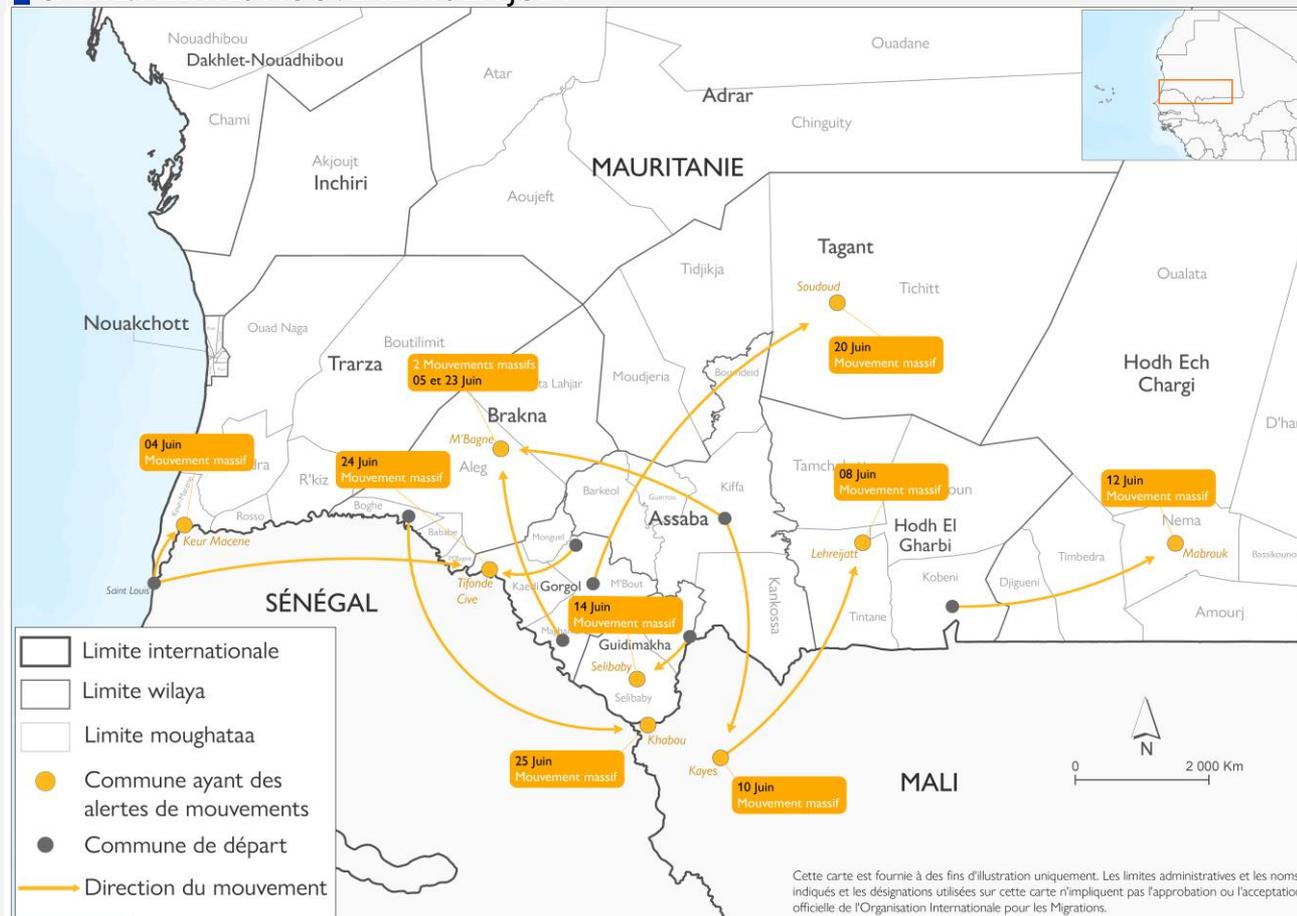


Au total, 23 alertes ont été recensées dans le système d'alertes dont 11 alertes mouvements et 12 alertes événements.

Le vol et la disparition et la mort des animaux constituaient la principale alerte événement (42%) au cours du mois de juin 2022. Il a été noté aussi la présence de la maladie du botulisme et beaucoup de cas d'avortement chez les petits ruminants (25%), d'autres types de conflits (25%) mais également quelques cas de conflits entre éleveurs et agriculteurs (8%).

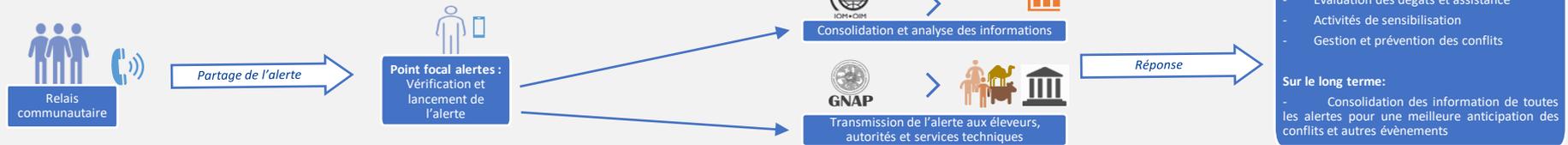
Concernant les alertes mouvements rapportés ce mois-ci, la totalité était des mouvements massifs (100%).

CARTE: ALERTES MOUVEMENTS EN JUIN

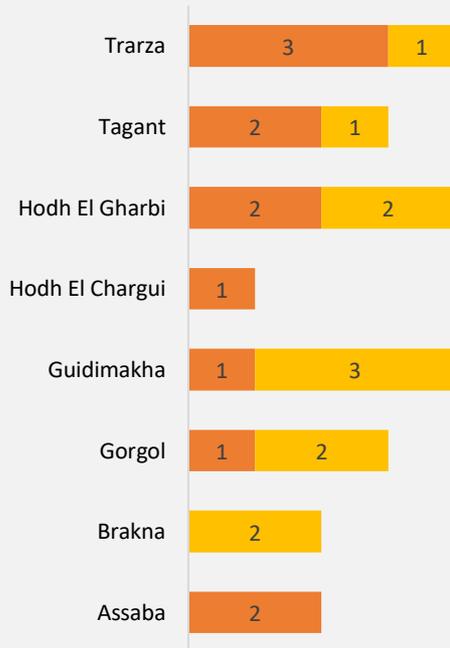


Cette carte est fournie à des fins d'illustration uniquement. Les limites administratives et les noms indiqués et les désignations utilisées sur cette carte n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle de l'Organisation Internationale pour les Migrations.

PROCÉDURE DE PARTAGE DE L'ALERTE



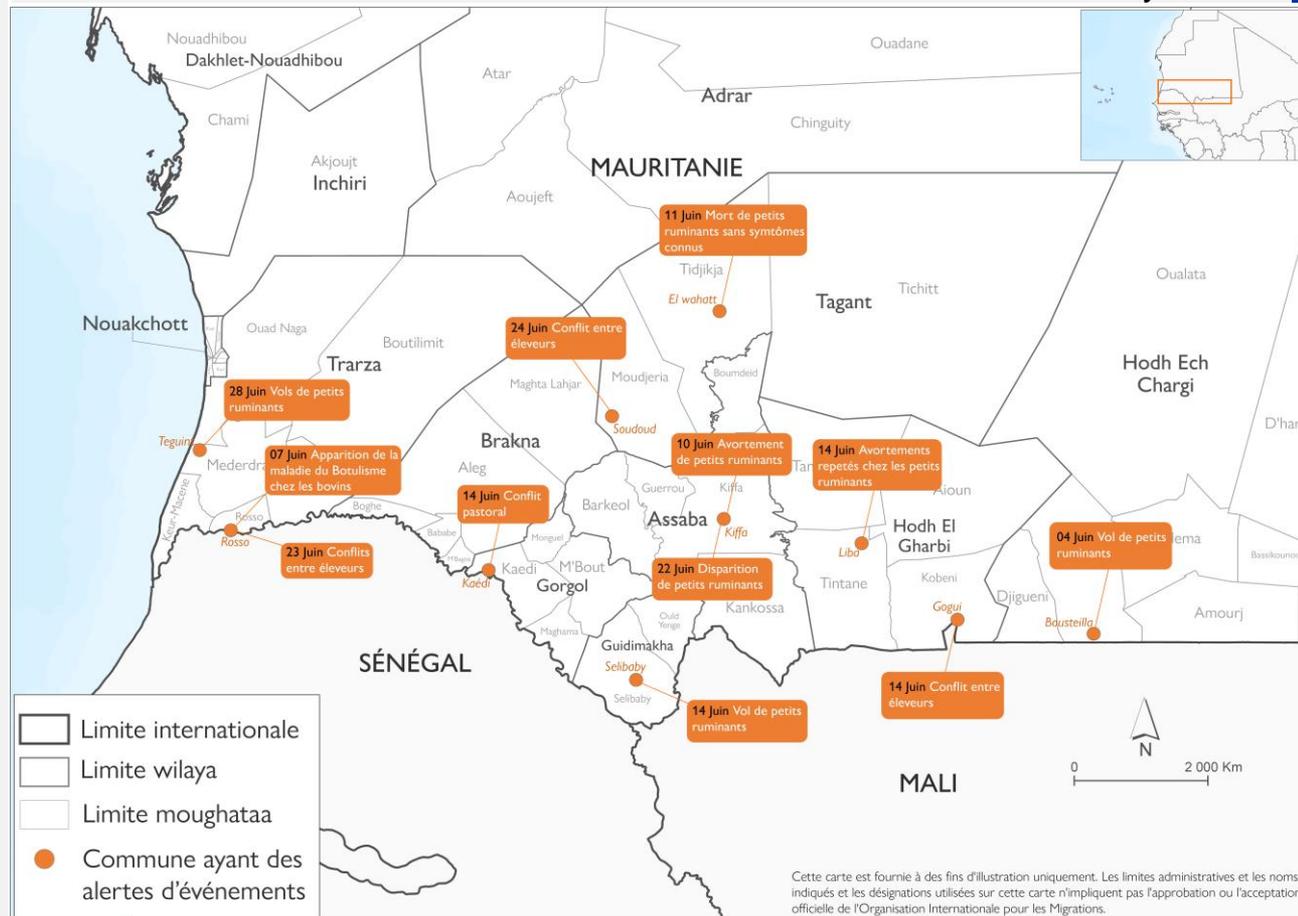
TYPES D'ALERTE PAR REGION



Mouvements

Évènements

CARTE: ALERTES ÉVÈNEMENTS EN JUIN 2022



Cette carte est fournie à des fins d'illustration uniquement. Les limites administratives et les noms indiqués et les désignations utilisées sur cette carte n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle de l'Organisation Internationale pour les Migrations.

Concernant les **alertes « mouvements »**, 11 mouvements ont été rapportés impliquant le déplacement de plus de 3 700 animaux accompagnés de 69 personnes, avec une moyenne d'environ 336 animaux pour chaque mouvement enregistré. Selon les relais communautaires, ces mouvements peuvent entraîner des conflits agro-pastoraux, des conflits entre éleveurs, des dégâts dans les champs alentours par els animaux, la compétition autour des ressources naturelles et la non-utilisation des couloirs de transhumances officiels. La plupart de ces mouvements sont internes à la Mauritanie (73%). Les mouvements transfrontaliers représentaient 27 pour cent des flux et provenaient du Sénégal (18%) et du Mali (9%). Au Sénégal ces mouvements provenaient de la région de Saint-Louis tandis qu'au Mali ils provenaient de la région de Gao. Selon les relais communautaires, ces mouvements pourraient entraîner une compétition autour des ressources animales. La plupart des relais communautaires (82%) estiment qu'il est probable que les conséquences anticipées se concrétisent et dix-huit pour cent d'entre eux jugent peu probable que ces risques se concrétisent.

Les **alertes « évènements »** signalées ce mois-ci concernent principalement des vols de bétail (25%), des maladies (botulisme et avortements chez les petits ruminants (25%), d'autres types de conflits qui sont pour la totalité des conflits entre éleveurs (25%), la mort d'animaux (17%), et les conflits agro-pastoraux qui représentent 8 pour cent des alertes reçues. Quarante-deux pour cent des évènements ont été résolu, principalement par la médiation sociale de la communauté (habitants) et l'intervention des autorités locales. La totalité des conflits notés ont été résolu. Les 42 pour cent d'évènements non résolus concernaient des maladies et vols d'animaux.

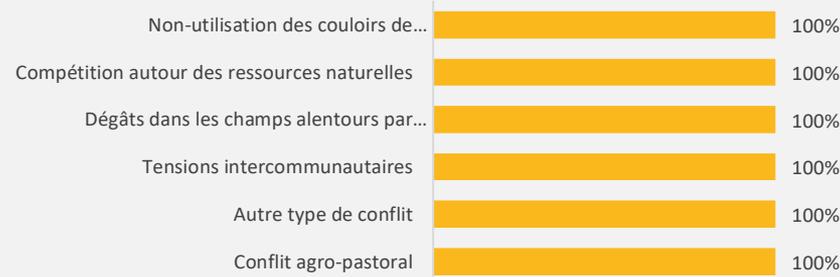
ALERTES MOUVEMENTS

Type de mouvement

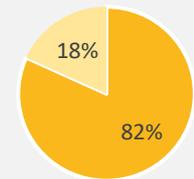


■ Mouvement massif

Conséquences probables
(multiples réponses possibles)



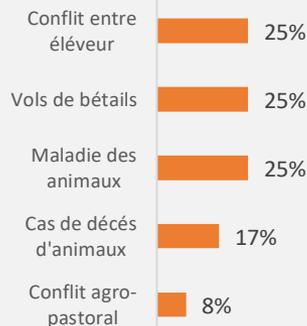
Probabilité que ce risque
Potentiel se concrétise



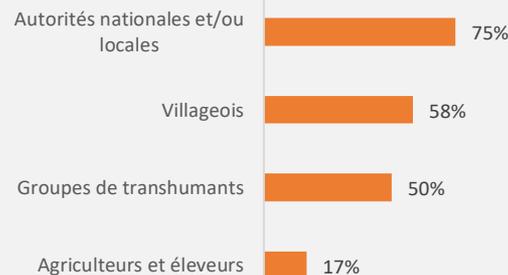
■ Probable ■ Peu probable

ALERTES ÉVÈNEMENT

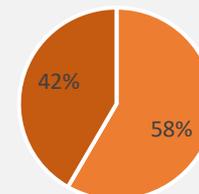
Type d' évènement



Acteurs impliqués dans l'évènement
(multiples réponses possibles)



État de résolution:
Les évènements sont-ils résolus ?



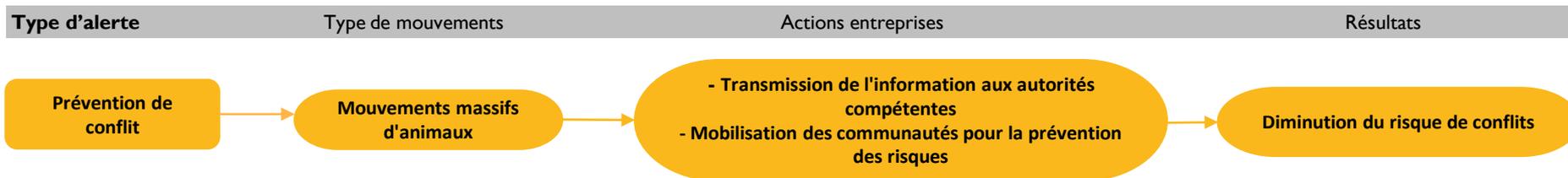
■ Oui

Acteurs intervenus dans la résolution
du conflit

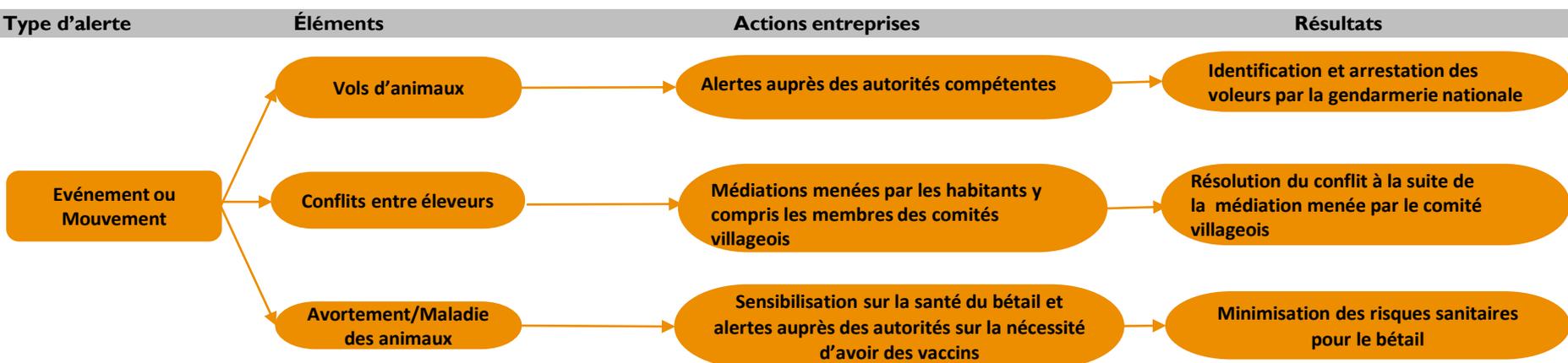


À la suite de la transmission des alertes par les relais communautaires et les enquêteurs au point focal des alertes au niveau du GNAP (Groupement National des Associations Pastorales), des actions sont entreprises par différents acteurs locaux pour apporter une réponse dans le but d'éviter, atténuer ou apaiser une situation qui pourrait engendrer un conflit. Ainsi, selon les types d'alertes, des actions de résolution ou de prévention des conflits sont entreprises. Ces actions constituent **les réponses aux alertes**.

RÉPONSES AUX ALERTES « MOUVEMENTS »



RÉPONSES AUX ALERTES « ÉVÈNEMENTS »



Les données collectées sur les alertes ont permis au GNAP et à l'OIM, à travers leur réseau de relais communautaires de **remonter l'information convenablement et à temps aux autorités locales, aux chefs villageois et aux habitants des communes concernées**. Ces acteurs impliqués ont entamé des actions qui visent, pour ce qui est des alertes préventives sur les mouvements, à éviter les conflits. Quant aux alertes liées à un conflit, les acteurs, notamment les villageois ont pu atténuer les effets de certains événements conflictuels liés à la transhumance par l'intermédiation sociale et la sensibilisation sur les risques de conflits. **Comme exemple, un conflit pastoral survenu au niveau du village d'Arifounda (à la frontière avec le Sénégal) suite à la destruction d'un champ agriculture par des bovins a été réglé sans blessures ni pertes en vies humaines suite à la médiation effectuée par les villageois et qui s'est soldée par une compensation des pertes par le propriétaire des bovins**. Concernant les avortements et maladies des animaux notés, il est recommandé de continuer les actions de sensibilisation sur les maladies qui affectent le bétail et la mise à disposition des vaccins pour le bétail.